



Invité d'honneur **Thierry CHERIOT**

Règlement de l'exposition-concours 2023 11 – 12 mars

Art 1 - Lieu et date :

- Château de Ballainvilliers 17 rue du Général Leclerc. « Salle Monet »
- Du samedi 11 mars au dimanche 12 mars inclus.

Horaires d'ouverture :

- Samedi 11 mars : 10h à 18h.
- Dimanche 12 mars : de 10h à 17h30 (remise des prix)
- Clôture des votes à 16h15.

Art 2 : Thème : **TENTATION Couleur et Noir & Blanc**

- ❖ *Attrait vers quelque chose de défendu.*
- ❖ *Tout ce qui tente, attire, incite à quelque chose, crée le désir, l'envie, la séduction.....*

Art 3 : Format et présentation des épreuves :

- ◇ Format : Impérativement **30x40**. Nous laissons libre le choix à l'intérieur de ce format concernant la dimension de la photographie.
- ◇ Photos montées sur support rigide (carton, cadre...) muni d'un système d'accrochage.
- ◇ Au dos des supports : nom et prénom de l'auteur ainsi que celui du club d'appartenance (de façon à éviter les erreurs).

Par souci de sécurité les cadres ne devront pas comporter de verre.

Art 4 : Inscription des clubs & bordereaux de participation

Inscription des clubs avant le **2 février 2023**

Les bordereaux de participation devront **impérativement** être envoyés au plus tard le **02 mars 2023** à : Paul Figarola. figarolapaul680@gmail.com

CONTACTS :

- Paul Figarola (secrétaire) : figarolapaul680@gmail.com 06 62 84 42 34
- Joël Beauchef (président) : joelbeauchef@gmail.com 06 06 77 09 46

Art 5 : Accrochage : Vendredi 10 mars 2023 de 16h à 19h, par les exposants.

*Chaque participation devra être accompagnée des bordereaux récapitulatifs fournis.
Aucune censure à priori ne sera faite, mais les organisateurs se réservent le droit d'éliminer toute épreuve tendancieuse ou risquant de dénaturer le but artistique de cette exposition.*

Art 6 : Protection des épreuves : Le club de Ballainvilliers, organisateur de l'exposition, prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations.

Art 7 : Les prix : Les prix seront les suivants :

- ❖ Un prix du jury « couleur ».
- ❖ Un prix du jury « N&B ».
- ❖ Un Prix du public « couleur ».
- ❖ Un prix du public « N&B ».
- ❖ Un prix « coup de cœur du Maire ».

L'ensemble des prix seront décernés le dimanche 12 mars 2022 à 17h30 à la clôture de l'exposition.

Les noms des lauréats et la reproduction des photos primées mentionnant le nom de l'auteur pourront paraître :

- Soit sur les sites internet du photo club de Ballainvilliers et du CDP 91.
- Soit dans le bulletin municipal de Ballainvilliers.

Sans que les auteurs puissent prétendre à une quelconque rétribution.

Art 8 : Clôture de l'exposition : Le dimanche 12 mars à 17h30 : remise des prix, pot de clôture (?) de l'exposition, puis décrochage.

Art 9 : Les exposants garantissent aux organisateurs que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière ni une personne physique, ni une personne morale.

Art 10 : Le fait de participer à cette exposition implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Art 11 : Calendrier

➤ Confirmation participation des clubs :	02 février 2023	
➤ Envoi bordereaux de participation :	02 mars 2023	
➤ Accrochage :	10 mars 2023	16 à 19h
➤ Remise des prix :	12 mars 2023	17h30
➤ Pot de l'amitié :	12 mars 2023 X	18h00
➤ Décrochage :	12 mars 2023	

Art 12 : Renseignements

- ✓ Paul Figarola 06 62 84 42 34 figarolapaul680@gmail.com
- ✓ Joël Beauchef 06 06 77 09 46 joelbeauchef@gmail.com
- ✓ **X selon les mesures en vigueur à la date de l'exposition.**

Le nombre de photos admises par clubs sera calculé en fonction du nombre de clubs participants